

Compte-rendu de l'installation du comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale

**Mercredi 14 novembre 2012
Préfecture de la Corrèze**

Le 14 novembre 2012, Mme le préfet a installé le comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale, en présence de M. Joseph ZIMET, directeur général de la mission nationale.

En introduction, Mme le préfet rappelle combien la commémoration du centenaire est essentielle pour forger un récit national et réinventer une approche collective de la mémoire de la « Grande Guerre ». C'est pourquoi le centenaire de 2014 devra être un « lieu de mémoire » de l'esprit de défense de la Nation et des valeurs républicaines, et devenir aussi celui de la nécessaire unité du continent européen.

M. ZIMET, quant à lui, souligne l'esprit pluridisciplinaire et multidimensionnel de ce processus commémoratif qui alliera :

une dimension internationale : accueil des représentants de plus de 50 pays, tous belligérants confondus, actions de coopération décentralisée...

une dimension pédagogique : englobant une grande partie des champs disciplinaires enseignés et pas seulement l'histoire.

une dimension culturelle : le monde culturel s'est pleinement saisi du centenaire afin que la commémoration soit ouverte à tous les publics, à toute la société française.

une dimension mémorielle : mémoire des hommes et des territoires.

une dimension économique : tourisme culturel.

M. ZIMET présente ensuite l'organisation mise en place pour commémorer ce centenaire qui se déroulera sur un cycle de cinq années de 2014 à 2018.

Un groupement d'intérêt public (GIP) a été créé à cette occasion par le Premier ministre en 2012, avec pour objectif la mise en place d'un programme commémoratif officiel et d'une « mission pour le centenaire de la Première Guerre mondiale » sur l'ensemble du territoire.

Ce GIP est composé de 7 ministères, 6 établissements publics, 2 associations nationales, une université et une mutuelle. Il est présidé par le général d'armée Elrick IRASTORZA, ancien chef d'état-major de l'armée de terre.

La mission du centenaire :

La Mission du centenaire a la charge des orientations interministérielles et doit organiser six manifestations en 2014. Elle coordonne les actions des collectivités territoriales et des partenaires étrangers situés en France jusqu'au niveau départemental. Cette mission s'appuie sur le rapport de préfiguration de M. ZIMET : « Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international ». Ce rapport propose une répartition des tâches entre l'État et les collectivités territoriales, avec une action des pouvoirs publics qui se concentrerait sur le début (2014) et la fin (2018) de la commémoration. Le programme commémoratif officiel du Centenaire pour l'année 2014 serait articulé autour de six grands rendez-vous prenant place entre le 28 juin 2014, ouverture européenne du Centenaire, et le 11 novembre 2014, date à laquelle l'écrivain et ancien combattant de la Grande Guerre Maurice GENEVOIX pourrait entrer au Panthéon.

Calendrier national 2014 initial détaillé, sous réserve de validation par le ministre :

1. Une **ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014**, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des chefs d'État et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale ;
2. **La Fête nationale du 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre**, avec l'invitation des chefs d'État et de Gouvernement pour le défilé, où seront invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après ce traditionnel défilé, une parade géante sera organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe, qui amènera pour la première fois à Paris ses célèbres géants, déjà consacrés dans le monde entier ;
3. La commémoration du **centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014** ;
4. Une **commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014**, partout en France, avec le concours des communes ;
5. La **commémoration de la première bataille de la Marne**, au mois de septembre 2014 ;
6. **L'entrée au Panthéon de Maurice GENEVOIX**, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, **le 11 novembre 2014**.

La composition de la Mission du centenaire :

- Directeur général : M. Joseph ZIMET
- Directeur général adjoint : M. David ZIVIE
- Conseiller pour l'action territoriale chargé de la coordination des comités départementaux du centenaire : M. Damien BALDIN

Mme le Préfet procède à l'installation du comité. Le référent désigné en Corrèze pour animer le comité de pilotage est Mme Nathalie VALLEIX, Directeur des services du cabinet du préfet, assistée de Mme Marie SEBERT, Directrice départementale de l'ONACVG.

Un comité de pilotage départemental (COPIL), groupe plus restreint composé à partir des membres du CDC, est mis en place avec pour objectif de veiller à la bonne coordination des actions entre les partenaires et d'identifier les projets et actions mémorielles pendant toute la durée du cycle commémoratif.

La composition du COPIL est arrêtée comme suit :

- Mme Nathalie VALLEIX, directeur des services du cabinet de la préfecture ;
- M. Guy MASCRES, sous-préfet de Brive-la-Gaillarde ;
- M. Olivier MAUREL, sous-préfet d'Ussel ;
- M. Cyril NOUHEN, directeur du service de la vie associative, représentant M. le député-maire de Brive ;
- M. Yves JUIN, adjoint au maire de Tulle ;
- M. Pierre-Arnaud DROUVIN, archiviste, représentant Mme le maire d'Ussel ;
- M. Pierre BRAJOU, directeur de l'association des maires de la Corrèze, assisté de M. Alain SENTIER, maire de Gimel-les-Cascades ;
- M. Jacques DESCARGUES, conseiller général, maire de Beaulieu-sur-Dordogne, président du comité départemental du tourisme ;
- M. Jean-Paul DENANOT, président du conseil régional du Limousin ;
- M. Michel ESCURAT, direction de la communication du conseil général ;
- Colonel Patrick SECQ, délégué militaire départemental ;
- Mme Marie SEBERT, directrice du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Mme Hélène PAULIAT, présidente de l'Université de Limoges ;
- Mme Sandra MONTALAND, secrétaire général du DASEN, ou ses collaborateurs (Mme Catherine LAVERGNE, inspectrice de la circonscription d'Ussel, et/ou M. Jean-Michel VALADE, professeur d'histoire-géographie au lycée Cabanis de Brive) ;
- M. Philippe GEFFRÉ, directeur régional des affaires culturelles du Limousin ;
- Mme Marie DURIN et/ou M. Bernard AIX, documentalistes au centre départemental de documentation pédagogique ;
- Mme Justine BERLIÈRE, directrice des archives départementales de la Corrèze ;
- Mme Karine VIATGÉ, attachée de conservation des musées de Tulle ;
- M. Jean-Pierre VALÉRY, délégué départemental de l'association du Souvenir français.

Mme VALLEIX précise que deux réunions préparatoires à l'installation du comité ont été organisées en préfecture. Elles ont permis de réunir dans un premier temps les partenaires du champ culturel et éducatif (DASEN, Archives, ...), puis dans un deuxième temps ceux du champ mémoriel (ONAC, DMD, 126^{ème} RI), afin de dégager les premières pistes de travail.

Trois volets de commémoration sont proposés aux membres du comité :

- Un volet culturel
- Un volet éducatif
- Un volet mémoriel

Trois thèmes pouvant être plus particulièrement exploités au regard de l'histoire du département et de sa géographie : **la mobilisation en Corrèze, l'effort de guerre et les monuments aux morts.**

Ces axes de travail sont validés par les membres du comité. Les projets d'actions suivants seront ainsi travaillés :

- ❑ le déplacement du monument aux morts de la ville de Tulle et l'inscription du nom des martyrs de la ville sur ce nouveau lieu de mémoire ;
- ❑ l'organisation d'un parcours touristique autour de la guerre de 14-18 en Corrèze par les offices du tourisme départementaux ;
- ❑ la réalisation d'un numéro spécial du magazine « le petit Gibus » édité par l'association des maires de France, destiné aux scolaires, sur le centenaire ;
- ❑ la réalisation d'un ouvrage sur « la Corrèze en 14-18 » ;
- ❑ la mise à disposition de ressources documentaires et en ligne par le centre départemental de documentation pédagogique ;
- ❑ l'intégration du programme départemental du centenaire défini par le comité dans les différents projets d'établissements ;
- ❑ l'organisation en zone rurale des journées montrant au public la vie au village durant la guerre ;
- ❑ l'organisation d'une exposition sur la manufacture d'armes de Tulle, et celui du conservateur du musée du cloître, médecin de l'armée, qui a laissé un carnet de croquis de guerre ;
- ❑ la lecture d'archives par des acteurs ;
- ❑ la collecte des archives conservées par les familles ;
- ❑ l'organisation d'actions mémorielles autour de la mobilisation des troupes corréziennes.

Le COPIL départemental organise sa première réunion, le 12 décembre 2012, afin d'affiner l'ensemble de ces propositions dans l'optique de finaliser un programme d'ici fin mars 2013. Il présentera ses projets de commémorations au GIP avant l'été 2013 pour une validation du programme, une labellisation des actions proposées et un appui logistique et financier, si nécessaire.

Le portail de la préfecture diffusera régulièrement de l'information sur la préparation du centenaire, le rapport de préfiguration, un lien vers le GIP, les compte-rendus du COPIL ainsi que le rapport annuel d'activité dressant le bilan des travaux du CDC .

Le Préfet,

Sophie THIBAUT